

#### **Formation**

# Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologie de l'information et des communications

Le **Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologies de l'information et des communications (PRATIC)**, lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2021, vise à encourager les personnes sans emploi à entreprendre une carrière dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). Grâce au PRATIC, ces personnes pourront suivre une formation tout en recevant une aide financière.

#### Admissibilité

Vous pourriez être admissible au PRATIC si

- vous êtes sans emploi;
- vous n'avez pas été aux études à temps plein dans les 12 mois précédant votre demande.

Pour savoir si le PRATIC est fait pour vous, communiquez avec le <u>bureau de Services Québec (https://www.localisateur.servicesquebec.gouv.qc.ca/)</u> le plus près et demandez à rencontrer un agent d'aide à l'emploi. Il déterminera avec vous si le PRATIC correspond à vos besoins. Si c'est le cas, il vous conseillera sur la formation à suivre pour accéder à un métier offrant de bonnes perspectives d'emploi dans le domaine des TIC. Sinon, l'agent d'aide à l'emploi vous dirigera vers un programme plus adapté à vos besoins.

La formation, qui pourrait être offerte en ligne, doit répondre aux critères d'admissibilité du PRATIC. Ainsi, elle devra

- faire partie de la <u>liste des formations admissibles</u>;
- être donnée à temps plein (selon des normes établies par le MTESS);
- permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour occuper un emploi dans le domaine des TIC;
- mener à l'obtention d'une attestation d'études collégiales, ou être une formation sur mesure liée à un emploi, un certificat ou un microprogramme offert dans une université.

De plus, vous devrez répondre à toutes les conditions d'admission déterminées par l'établissement offrant la formation. Veuillez vérifier sur le site de l'établissement les conditions d'admission et la disponibilité de la formation.

1 of 3 2022-03-15, 07:53

Si vous avez entamé ou êtes en voie d'entamer une formation dans le cadre du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) et si cette formation est visée par le PRATIC, un agent d'aide à l'emploi communiquera avec vous. Selon votre situation, le montant de vos allocations d'aide à emploi pourrait être modifié pour la durée de votre formation.

#### Aide financière

Le PRATIC vous permettra de recevoir une allocation d'aide à l'emploi de 650 \$ par semaine pendant que vous suivez une formation admissible à temps complet vous menant à un emploi dans le domaine des TIC.

Les allocations vous seront versées pendant toute la durée de la formation.

Lorsque vous aurez complété votre formation avec succès, vous recevrez également une somme forfaitaire de 1 950 \$ visant le soutien à l'intégration professionnelle.

### Faire une demande

Pour bénéficier du PRATIC, vous devez rencontrer un agent d'aide à l'emploi dans un des bureaux de Services Québec. L'agent évaluera votre situation et vos besoins pour confirmer votre admissibilité. Il vous soutiendra dans vos démarches pour accéder à ce programme ou vous dirigera vers un autre service plus adapté à vos besoins, le cas échéant.

Pour obtenir un rendez-vous avec un de nos agents et ainsi passer une entrevue d'évaluation et vérifier votre admissibilité au PRATIC, vous devez remplir une demande de service en ligne.

> Faire une demande en ligne (https://formulaires.mtess.gouv.qc.c a/form/1/3003/0 /N?utm source=quebecca)

## Aide liée à la qualification

En plus des différents programmes d'aide mis en œuvre par les gouvernements du Québec et du Canada pour soutenir les citoyens pendant la pandémie de COVID-19, plusieurs services permettant l'accroissement des compétences ou l'obtention d'une qualification liée à un emploi sont offerts. Consultez la page Aide à l'emploi pour obtenir plus de détails.

Un <u>questionnaire en ligne (https://www.sondage.mtess.gouv.qc.ca/index.php/188234?lang=fr)</u> vous aidera à trouver le programme ou le service qui correspond à votre situation. Après avoir répondu à une douzaine de questions, vous accéderez à une liste de ressources pouvant vous aider à intégrer le marché du travail.

Questions sur l'emploi

Région de Montréal et environs 514 873-4000 (tel:5148734000)

2 of 3 2022-03-15, 07:53 Ailleurs au Québec

1 877 767-8773 (tel:18777678773) (sans frais)

Heures d'ouverture et autres moyens de nous joindre (http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/pour-nous-joindre/)

Dernière mise à jour : 30 juin 2021

Québec ::

© Gouvernement du Québec, 2022



3 of 3 2022-03-15, 07:53